

Distr.: General
1 August 2002

Original: French

Huitième Conférence des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques
Berlin, 27 août-5 septembre 2002
Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS DU GROUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES
SUR LES NOMS GÉOGRAPHIQUES SUR LA SITUATION DANS LEUR
DIVISION ET SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS QUANT À LA
NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DEPUIS LA SEPTIÈME
CONFÉRENCE

Rapport de l'Algérie
(Présenté par l'Algérie)**

*E/CONF.94/1

**préparé par M. Brahiin Atoui, Commission Permanente Spécialisée de Toponymie

~~04/05/06~~ (E) 290501

0135745

02-53121 B

Structures chargées de la gestion de la toponymie :

La Commission Permanente Spécialisée de Toponymie, sous l'égide du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG), est chargée de la gestion des noms géographiques en Algérie et ce depuis 1998.

Cette Commission a été instituée par arrêté ministériel et a pour rôle essentiel de :

- De procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie.
- D'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation.
- De procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux ;
- De susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données;
- D'établir des relations et procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie.

En parallèle à cela, l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT), a mis en place, deux structures toponymiques internes.

La première, dénommée Commission de Toponymie, dispose d'un personnel technicien permanent ainsi que de bureaux et a pour rôle :

- D'établir les critères de choix et des règles d'écritures des noms de lieux figurant sur les documents cartographiques édités par l'INCT, qui seront soumis à l'approbation de la CPST
- De procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux figurant sur ses cartes.
- De procéder à la mise en place d'une base de données toponymiques (en cours de réalisation).
- D'établir un guide pour la collecte des toponymes sur le terrain.
- D'établir un guide toponymique (l'avant-projet est déjà établi).
- De normaliser la terminologie cartographique utilisée à l'INCT.
- D'établir un fond documentaire sur la toponymie (en cours de constitution).
- D'établir un glossaire des abréviations (déjà réalisé).
- De diffuser la nomenclature géographique.

Tous les travaux de cette Commission qui se réunie une fois par semaine, doivent être soumis au préalable au Comité de Toponymie

La deuxième structure dénommée « Comité de Toponymie », a un rôle essentiellement, décisionnel ; ce comité est constitué des différents responsables de l'INCT et est chargé de valider les toponymes avant chaque sortie de carte.

* CPST (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie)

* INCT (Institut National de Cartographie et de Télédétection)

*CNIG (Conseil National de l'Information Géographique)

Guide toponymique :

Un projet de guide toponymique a été réalisé, et est actuellement en cours de discussion et d'enrichissement; il est à noter que l'avant projet de ce guide a été distribué lors de la dernière réunion du Groupe des Experts des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques, sous la cote ' Working paper n° 78'

Base de données :

Conformément à ce qui a été annoncé lors de la dernière réunion du Groupe des Experts des Nations Unies pour la Normalisation des Noms Géographiques (Working paper n° 77) , la saisie des toponymes issus des cartes à l'échelle 1/200.000, 1/100.000 , 1/50.000 et 1/1.000 000 est terminée. Les toponymes figurants sur les cartes topographiques, à l'échelle 1/50.000, sont en cours de saisie.

Normalisation :

La Commission interne de l'INCT, sous l'impulsion de la CPST, a procédé dans un premier temps, à recenser tous les génériques figurants sur la cartographie algérienne et a arrêté une seule forme d'écriture pour chaque générique. Elle a également, arrêté la liste des abréviations à utiliser dans la cartographie algérienne.

Publication :

Un numéro spécial du Bulletin des Sciences Géographiques édité par l'INCT, a été consacré à la problématique de la toponymie et dans lequel plus de neuf articles ont été publiés, avec une contribution étrangère remarquable, entre autres, celle de Mr Henri Dorion et de celle de Herman Bell de l'Université de Cambridge.

Une large bibliographie relative à la toponymie algérienne en particulier et à la toponymie en général, ainsi qu'un répertoire des revues d'onomastie, de toponymie et des sites Web, a été également, publiée dans ce numéro.

Le n°10 de ce Bulletin de son côté, a fait apparaître en page de couverture l'affiche relative à la tenue de notre présente Conférence, ainsi qu'un article relatif aux pratiques de normalisations toponymiques enregistrées jusqu'à aujourd'hui en Algérie.

Par ailleurs, le CRASC (Oran) prévoit pour cette année, la publication d'une revue annuelle consacrée à l'onomastique.

En outre, d'autres articles sur la toponymie algérienne ont été publiés dans des revues étrangères, entre autres, dans le n°85 de la revue française XYZ du 4 trimestre 2000.

Meeting et Conférences

Trois rencontres régionales avec les autorités locales en charge de la toponymie ont été organisées par la CPST, l'une à l'Est du pays, l'autre à l'Ouest et enfin, une au Centre

Au cours de ces rencontres, plusieurs exposés sur la problématique et la gestion de la toponymie ont été tenus par les Experts de la CPST.

Trois autres manifestations scientifiques ont eu lieu.

La première intitulée «Des noms et des lieux : la toponymie algérienne dans tous ses états » s'est déroulée à Oran, deuxième ville du pays, au Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, (CRASC), en Novembre 2000. Parmi les communications qui ont été présentées, nous pouvons citer :

- Toponymie et Administration, état des lieux.
- Introduction à un traitement lexicographique de l'onomastique algérienne.
- Toponymie algérienne : problèmes de normalisation.
- Des étymologies de Wahran : des explications populaires A la description linguistique. Approche diachronique.
- L'hagionymie dans la toponymie oranaise.
- Toponymie et altérations linguistiques : les zones de parcours pastoraux (nomades).
- La toponymie dans l'anthropologie algérienne.

La deuxième rencontre tenue au Centre Nationale Pour la Recherche Historique à Alger, en avril 2001, sous le thème « Toponymie Mémoire et Savoir », a regroupé un large public initié, et a notamment soulevé la problématique de la normalisation des noms géographiques en Algérie et des systèmes de translittération.

La 3ème rencontre abritée de nouveau au CRASC (Oran), en avril 2002 et organisée sous forme d'ateliers, a eu A traiter principalement du problème du système de translittération dit de Beyrouth 1972, comparativement A celui de l'IGN/France.

Parmi les autres axes d'intervention qui ont été abordés au cours de ces ateliers nous pouvons citer :

- Historique des systèmes de transcription graphiques en Algérie de 1865 a 1980.
- Toponymie, état civil et dysfonctionnements graphiques : bilan et perspectives.
- Mondialisation et normalisation technique dénomminative : le cas de l'Algérie

Il est à noter que toutes ces manifestations étaient parrainées par la CPST.

Système de translittération :

Au cours de cette dernière rencontre, et après une étude approfondie des systèmes de translittération de Beyrouth 1972 et de l'IGN/France, les participants, entre linguistes, géographes, sociologues, anthropologues, etc. recommandent au CNIG/CPST d'élargir le débat sur ce sujet et d'organiser une Conférence Nationale sur le problème au courant de l'année 2002, afin d'adopter définitivement le système de translittération de Beyrouth 1972 avec néanmoins, quelques modifications notamment, en ce qui concerne la lettre **ط**